

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités pédagogiques, éducatives et culturelles, notre école WBE d'Etalle est amenée à prendre des **photos** ou **vidéos** des élèves.

Ces images peuvent être utilisées pour:

- la communication interne de l'école (séjour scolaires).
- la diffusion sur le site internet officiel de l'établissement,
- la publication sur la page Facebook officielle de l'école,
- d'éventuelles brochures, affiches ou supports de communication scolaire et journaux locaux.

Le but recherché est de promouvoir notre école et notre Enseignement. Généralement, nous évitons les gros plans d'un seul enfant et mettons plutôt en avant l'activité en cours.

Voici un petit rappel de la réglementation en vigueur :

Conformément aux dispositions du Code civil et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

- L'image d'un enfant ne peut être diffusée sans l'accord préalable de ses représentants légaux.
- Cette autorisation est donnée à titre gratuit et ne pourra donner lieu à aucune contrepartie.
- Les parents peuvent à tout moment retirer leur autorisation par demande écrite adressée à la direction de l'école.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), [Nom et prénom du père / de la mère / du représentant légal],
responsable légal de l'élève :

.....

Nom et prénom de l'enfant :

Classe :

☐ Autorise l'école WBE d'Etalle à prendre et utiliser des photos/vidéos de mon enfant dans le cadre indiqué ci-dessus.

☐ N'autorise pas l'école WBE d'Etalle à utiliser l'image de mon enfant.

Fait à, le

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"